



McGill's Guide to Managing Lab Waste

	Paper & Cardboard	Plastic, Glass & Metal	Compostable	PPE	Universal Waste	Hazardous Waste	Surplus Items	Landfill
Accepted	 Office paper, journals, magazines, catalogues, and non-padded envelopes. Cardboard packaging.	Plastic packaging and containers. Pipette tips, tip boxes, vials, etc. Clean glass containers, beakers, petridishes, tubes, etc. Aluminum containers and items. Nitrile gloves.	Used tissues, paper towels, and cellulose wipes. Where allowed: Human food residues, teabags, coffee grounds. Uncontaminated animal food.	Disposable personal protective equipment (PPE) Procedural masks, shoe covers, etc. Lab coats, sleeve covers, etc.	Alkaline and rechargeable batteries, toner cartridges, etc. Lights, paints, aerosol cans, etc.	Biomedical waste material. Chemicals. Radioactive material.	Clean, viable lab consumables and supplies. Clean or sterile single use items with intact packaging. Clean containers and labware such as conical tubes, pipette tips, containers, etc.	Soil and potting material. Polystyrene (PS) Expanded polystyrene (EPS) or Styrofoam.
Process	<ul style="list-style-type: none"> Paper and cardboard must be dry and not have been in contact with a WHMIS controlled product. Flatten cardboard boxes. At some McGill affiliated buildings, all documents are collected in grey bins for shredding. 	<ul style="list-style-type: none"> Uncontaminated containers must be triple rinsed and emptied. Remove caps and cross the label before recycling. Double-bag pipette tips in clear plastic bags, place in box labeled "Sharp Plastic for Recycling". Place glass items in cardboard box or plastic pails, sealed with tape, and labelled as "Glass / Recycling". Consolidate and double-bag nitrile gloves in clear plastic bags. 	<ul style="list-style-type: none"> Ensure plastics and metals are removed. Plant cuttings are accepted in compost bins in the summer only. Soil and potting materials are not accepted in the composting bins. If your building or floor does not have a bin for compostable organic material, take your organic waste to the nearest composting station. (QR Code 3) 	<ul style="list-style-type: none"> If these are not collected for recycling in your building, non-hazardous PPE should be placed in the landfill stream. Nitrile gloves must be consolidated and double bagged in clear recyclable plastic bags and placed in the "Plastics, Glass & Metals" bin. 	<ul style="list-style-type: none"> Request universal waste pickup via myLab platform. (QR Code 2) Place batteries in the red battery recycling bins located in the lobby of all major buildings, or mail to: Hazardous Waste Management, McIntyre Medical Building, Room 129. 	<ul style="list-style-type: none"> Follow all hazardous waste management guidelines. (QR Code 1) Request hazardous waste pickup via myLab platform. (QR Code 2) After disposal, update the quantities in your myLab chemical inventory. 	<ul style="list-style-type: none"> Share surplus items with other labs in your department or via myLab platform. (QR Code 2) 	
Not Accepted	Paper or cardboard that came into contact with biohazards or a WHMIS controlled product.	Items that came in contact with biohazards or with a WHMIS controlled product. No aerosol cans and pressurised containers. Uncontained broken glass, tips or anything that can puncture a plastic bag.	Compostable material that came in contact with biohazards or a WHMIS controlled product. Biomedical waste (anatomical or non-anatomical). No animal waste.	PPE that was in contact with biohazards. Vinyl or latex gloves.	Items that were in contact with or used to store WHMIS controlled products without a certificate of decontamination. Items contaminated with mold.	Non-hazardous waste.	Hazardous waste.	Hazardous waste.



Guide de l'Université McGill sur la gestion des déchets de laboratoires

	Papier et carton	Plastique, verre et métal	Matières compostables	EPI	Déchets de type universel	Déchets dangereux	Articles de surplus	Poubelle
Acceptés	Papier de bureau, journaux, magazines, catalogues et enveloppes non matelassées. Boîtes de carton.	Emballages et contenants de plastique. Embouts pour pipette, boîtes à embouts, etc. Contenants en verre propres, bêchers, boîtes de Petri, tubes, etc. Contenants en aluminium. Gants de nitrile.	Mouchoirs, essuie-tout souillés et lingettes à base de cellulose. Où c'est permis : résidus d'alimentation humaine, sachets de thé, marc de café. Nourriture pour animaux non contaminé.	Équipement de protection individuel jetable (EPI) Masques chirurgicaux, couvre-chaussures, etc. Sarraus, couvre-manches, etc.	Piles alcalines ou rechargeables, cartouches d'encre, etc. Ampoules, peinture, bombes aérosol, etc.	Déchets biomédicaux. Produits chimiques. Matières radioactives.	Fournitures de laboratoire propres et viables. Articles à usage unique propres ou stériles dont l'emballage est intact (EPI, trousse de laboratoire, etc.). Contenants et ustensiles de laboratoire propres.	Terre et terreau d'empotage. Polystyrène (PS) (♻️) Polystyrène expansé (EPS) (♻️)
Processus	<ul style="list-style-type: none"> Le papier et le carton doivent être secs et ne pas être entrés en contact avec une substance réglementée par le SIMDUT. Aplatir les boîtes de carton. Dans certains bâtiments affiliés à l'Université McGill, tous les documents sont placés dans un bac gris, puis déchiquetés. 	<ul style="list-style-type: none"> Les contenants non contaminés doivent être vides et rincés trois fois. Retirer les bouchons et barrer l'étiquette avant de recycler. Double emballage des pointes de pipette dans des sacs en plastique, les placer dans une boîte étiquetée : « Plastique tranchant à recycler ». Placez les articles en verre dans des boîtes en carton ou plastique, fermés et étiquetés : « Verre à recycler ». Double emballage des gants consolidés en nitrile dans des sacs en plastique transparents. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier que les éléments de plastique et de métal ont été retirés. Les résidus végétaux peuvent seulement être placés dans un bac de compostage en été. La terre et le terreau d'empotage ne peuvent pas être déposés dans un bac de compostage. En l'absence de bac de compostage pour les matières organiques, apporter les déchets organiques à l'installation de compostage la plus près. (Code QR 3) 	<ul style="list-style-type: none"> S'ils ne sont pas collectés dans votre bâtiment, les masques chirurgicaux, les couvre-chaussures, les sarraus et les couvre-manches jetables doivent être mis en poubelle. Consolider et emballer en double les gants de nitrile dans deux sacs de plastique transparents recyclables et les déposer dans le bac étiqueté : « Plastique, verre et métal ». 	<ul style="list-style-type: none"> Déposer les piles dans les bacs de recyclage rouges pour piles situés dans l'entrée de tous les grands bâtiments, ou les envoyer par la poste à la : Gestion des déchets dangereux, Pavillon McIntyre, Salle 129. 	<ul style="list-style-type: none"> Suivre les directives pour l'élimination des déchets dangereux. (Code QR 1) Faire une demande de collecte de déchets dangereux au moyen de la plateforme myLab. (Code QR 2) Une fois les articles éliminés, mettre à jour votre inventaire de produits chimiques dans myLab. 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir les fournitures et consommables excédentaires aux autres laboratoires de votre département, ou sur la plateforme myLab. (Code QR 2) 	
Not Accepted	Papier ou carton entré en contact avec une substance réglementée par le SIMDUT ou un danger biologique.	Articles entrés en contact avec une substance réglementée par le SIMDUT, ou contaminés par un danger biologique. Bombes aérosol et contenants sous pression. Verre brisé, embouts et autres articles pouvant percer un sac de plastique.	Matières compostables entrées en contact avec une substance réglementée par le SIMDUT ou avec un danger biologique. Déchets biomédicaux. (anatomiques et non anatomiques) Déchets animaux.	EPI entré en contact avec une matière biologique dangereuse. Gants en vinyle ou en latex.	Articles entrés en contact avec une substance réglementée par le SIMDUT ou utilisés pour stocker une telle substance, sans certificat de décontamination. Articles contaminés par des moisissures.	Déchets non dangereux.	Déchets dangereux.	Déchets dangereux.



Département
des bâtiments et terrains



1 Directives pour
l'élimination des
déchets dangereux
de l'Université McGill



2 Plateforme myLab
pour la gestion des
déchets chimiques
et de type universel



3 Installations de
compostage à
l'Université McGill et
FAQ sur le tri des déchets